



FEDERATION
AUTONOME
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet

Tél : 04 93 34 81 09
Fax: 04 93 29 79 98
secretariat@faspp-pats.org

Affilié à la FA-FPT

Monsieur Christophe CASTANER
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Villeneuve-Loubet, le 16 mars 2020

Objet: Toute prochaine pénurie des équipements de protection individuelle pour les sapeurs-pompiers face au COVID-19

Réf.: XB-AG.FA/030-2020

Monsieur le Ministre,

« Nous sommes en guerre » comme l'a martelé à 6 reprises le Président de la République Française lors de son allocution télévisuelle du 16 mars dernier. Jusqu'à quand ? Nul ne peut le prédire quand bien même certains scientifiques s'évertueraient à modéliser cette crise sanitaire sans précédent au XXIème siècle...

Vous l'aurez bien compris, monsieur le Ministre, pour "gagner" cette guerre et répondre à l'état d'urgence sanitaire majeure il vous faudra des soldats "armés pour combattre"! Or, nous constatons dans trop de SDIS de France une toute prochaine pénurie de masques de protection individuelle. Cette situation est en tout point inadmissible et inacceptable ! Le temps des polémiques n'est pas venu, mais où sont les dizaines de millions de masques commandés par le Ministre des solidarités et de la santé le 23 février 2020 ?

Même s'il faut louer sans limite le travail admirable des "soignants", nous vous rappelons humblement que les sapeurs-pompiers, professionnels comme volontaires, sont eux aussi en première ligne pour apporter LA première réponse de la sécurité civile à ceux qui souffrent. Ils vont au secours, abordent et transportent les victimes réelles ou supposées de cette maladie infectieuse sans nombre ces derniers jours. Plus que d'autres, ils sont à l'avant puisque 84% de leurs missions consistent à apporter une assistance aux personnes !

Malgré cette évidence, les services d'incendie et de secours ne sont pas concernés par les attributions d'équipements de protection individuelle (masques FFP2, sur-blouse, protections oculaires...) qui sont seulement réquisitionnés pour les personnels de santé. A l'instar de l'Etat, les SDIS n'ont pas constitués de stocks et ont épuisé les réserves stratégiques.

C'est pourquoi, nous vous demandons solennellement de saisir sans délai le Ministre des solidarités et de la santé afin que les sapeurs-pompiers ne soient pas "les oubliés de la guerre". Nous attendons qu'une partie des 6 millions de masques de protection soient réservés pour les combattants de l'avant et de la première heure. En effet, les exécutifs locaux ne peuvent plus en acheter puisque ces matériels sont désormais réquisitionnés par l'Etat tout puissant. Nous exerçons une mission d'intérêt générale et nous contribuons sans relâche au service public de secours et de santé national. A ce titre, nous ne pouvons être lésés quant à nos équipements de protection nécessaires à notre santé. Les sapeurs-pompiers réclament légitimement d'être protégés dans l'exercice de leurs missions face au risque de contamination au COVID-19. Ils ne peuvent en aucun cas être les victimes des fautes politiques et des errements budgétaires qui ont conduit nos décideurs à ne pas renouveler les stocks de masques de protection il y a 10 ans maintenant !

L'efficacité de la réponse que nous apporterons à nos concitoyens se mesurera par la qualité des équipements de protection individuelle qui seront mis à notre disposition. Cette qualité "quoiqu'il en coûte" ne peut être inférieure à celles des professionnels de santé !

Nous serons attentifs et intransigeants sur ce point car vous êtes le garant de notre sécurité. Si notre demande légitime n'était satisfaite dans des délais des plus contraints, nous demanderons aux Autonomes et sympathisants de faire valoir leur droit de retrait. En l'absence de matériel adéquat pour prendre en charge une victime, réelle ou supposée, du coronavirus, les sapeurs-pompiers s'exposeraient à un danger réel ou imminent pour leur vie ou leur santé ce qui est pour nous totalement inacceptable.

Demeurant dans l'attente de votre prompt réponse, veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre très respectueuse considération.

Le Président fédéral, Xavier BOY

